

Face aux coupes budgétaires, les ONG forcées à innover

DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL. Confrontés à la fin abrupte de l'aide américaine, les acteurs de la Genève internationale explorent de nouvelles voies afin de poursuivre leurs activités.

Laure Wagner

«Nous n'avons reçu aucune proposition de relocalisation. Nous avons besoin de la Genève internationale et de son écosystème unique pour travailler», a affirmé mardi Frédéric Baldini. Le chef du bureau genevois d'Helvetas était l'un des intervenants d'une table ronde organisée par le Club suisse de la presse sur les conséquences concrètes des coupes budgétaires pour les ONG basées dans le canton du bout du lac.

Comme annoncé en février, le président américain Donald Trump a officiellement fermé l'Agence des Etats-Unis pour le développement international (Usaid) le 1^{er} juillet. L'arrêt du financement américain n'a touché directement qu'une seule des quatre organisations participantes: Handicap International. L'ONG, financée aux deux tiers par des fonds publics et un tiers par des fonds privés, a dû mettre fin à 25 projets et licencier 120 personnes, a ex-

pliqué son directeur Daniel Suda-Lang.

Développer des synergies

Pour les autres présents – Helvetas, Alliance Sud et Caritas –, la principale difficulté provient de la baisse du budget de la Confédération, via la Direction du développement et de la coopération (DDC). C'est dans ce contexte que l'Etat de Genève et la Fondation Hans Wilsdorf ont cofondé en juillet la Fondation pour l'adaptation de la Genève internationale (FAGI), dont la mission, limitée à cinq ans, consiste à soutenir des projets capables d'assurer leur propre pérennité sans générer de nouvelles dépendances financières, a rappelé sa présidente, Martine Brunnschwig Graf.

«Notre but n'est pas d'alimenter des illusions, mais de contribuer à renforcer la Genève internationale en soutenant des projets durables, innovants et responsables», a insisté l'ancienne conseillère d'Etat. En d'autres termes, la fondation n'a pas vocation

à se substituer aux anciens donateurs, mais encourage des initiatives visant la réorganisation, la coopération et de nouveaux modes de financement.

Face aux coupes budgétaires, Martine Brunnschwig Graf a appelé les ONG à «créer des synergies» plutôt qu'à se livrer à une concurrence accrue pour obtenir des financements. Un constat partagé par Barbara Hintermann, directrice de l'association Terre des Hommes: «Sur le terrain, la collaboration existe déjà. Mais au niveau institutionnel, il y a un énorme travail à faire. Partager certaines expertises permettrait de réduire les coûts et de gagner en efficacité.»

De nouveaux modèles de financement

L'ONG basée à Lausanne appelle à une mutualisation de services comme la cybersécurité ou la conformité fiscale (compliance). Elle confie à L'Agefi avoir entamé des discussions dans ce sens

avec d'autres organisations, sans toutefois en dévoiler les noms.

Au-delà de la recherche d'économies, les ONG insistent sur la nécessité de repenser leur modèle de financement, notamment en diversifiant la base des donateurs et en augmentant la part des fonds privés. «Les bailleurs non traditionnels doivent être mobilisés. Nous devons explorer des sources qui n'étaient pas considérées auparavant», a plaidé Mark Kessler, responsable du secteur coopération internationale de Caritas Suisse. De son côté, Helvetas a indiqué envisager la création de produits financiers destinés à soutenir certains projets spécifiques. «La crypto est sur la table», glisse Frédéric Baldini.

Chez Alliance Sud, le ton est plus réservé. «Les financements privés ne vont pas forcément dans les pays ni dans les secteurs prioritaires, comme l'éducation ou la santé», a signalé son directeur Andreas Missbach. ■

Chute des commandes dans l'industrie tech

TECH. Le volume des commandes a baissé de 13,4%, poussant la branche vers une «spirale descendante», alerte Swissmem.

Les entreprises de l'industrie des machines, des équipements électriques, des métaux et d'autres branches technologiques broient du noir. Au deuxième trimestre, le volume des commandes a chuté de 13,4% par rapport au partiel précédent, a indiqué la fédération Swissmem mardi. «Il faut préciser que cela s'est produit avant l'annonce des droits de douane américains exorbitants de 39%», a souligné la fédération, ajoutant qu'il faut donc s'attendre à une accélération de la baisse des entrées de commandes dans les mois à venir». Pour Stefan Brupbacher, directeur de Swissmem, «nous nous trouvons dans une dangereuse spirale descendante, dont l'effet d'aspiration est désormais renforcé par les droits de douane américains».

Sur l'ensemble du premier semestre, les exportations ont reculé de 0,9% sur un an, notamment en raison d'une chute des ventes en Chine (-16,8%). Les envois vers l'Union européenne (UE) ont stagné (-0,1%), tandis que ceux vers les Etats-Unis ont légèrement augmenté (+1%).

Alors que les exportations outre-Atlantique avaient accéléré de 5,3% au premier trimestre, elles ont reculé de 3,1% au second partiel.

Pendant la période sous revue, les entrepreneurs citent la force du franc, la faiblesse de la demande, la pression réglementaire et l'effondrement des activités américaines comme source de leurs maux.

Pour faire face à cette situation, 37% des entreprises interrogées par Swissmem envisagent des suppressions de postes, du chômage partiel (28%) ou des délocalisations vers l'UE (31%). «Des licenciements sont incontournables. L'ampleur de ces derniers dépendra de la rapidité avec laquelle les responsables politiques désamorceront les droits de douane américains de 39%», a lancé la fédération.

Face à ce constat, Swissmem en appelle au Conseil fédéral et au Parlement pour «réduire la bureaucratie et mettre le holà à de nouvelles réglementations» ainsi qu'à des taxes supplémentaires. «Les accords bilatéraux avec l'UE prennent (...) une importance encore plus grande», a insisté la fédération. (awp)

Publicité

Découvrez nos nouveaux Callable et Autocallable sur deritrade



rapide



sur mesure



dès CHF 10 000

Nous sommes à votre disposition au
021 212 42 00

www.bcv.ch/ps



BCV
Ça crée des liens

Les produits structurés ne représentent pas une participation dans des placements collectifs de capitaux au sens de l'art. 7 et 8 de la loi fédérale sur les placements collectifs de capitaux (LPC) et ne nécessitent donc pas d'autorisation de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA). Par conséquent, les investisseurs dans ces produits ne peuvent pas bénéficier de la protection spécifique des investisseurs prévue par la LPC. En outre, les investisseurs dans ces produits supportent un risque d'échec. Les conversations téléphoniques qui sont effectuées avec notre établissement peuvent être enregistrées. En utilisant ce moyen de communication, vous acceptez ces conditions.